

# Résolution sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Eswatini, notamment l'assassinat de Thulani Maseko

2023/2551(RSP) - 16/02/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Eswatini, notamment l'assassinat de Thulani Maseko.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, the Left, députés.

Pour rappel, en Eswatini, dernière monarchie absolue d'Afrique, les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont restreints et les partis politiques sont interdits. Le 21 janvier 2023, Thulani Maseko, éminent avocat spécialisé dans les droits de l'homme et les syndicats et président de l'organisation swazie pour la démocratie «Multi-Stakeholder Forum», réputée pour son combat en faveur de la démocratie, de l'État de droit, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme, a été tué à son domicile quelques heures seulement après que le roi Mswati III a proféré des menaces à l'encontre des membres du mouvement swazi pour la démocratie.

Par ailleurs, les députés du Parlement d'Eswatini Mthandeni Dube et Mduduzi Bacede Mabuza sont en prison depuis juillet 2021.

Le Parlement a fermement condamné l'assassinat de Thulani Maseko. Il a demandé une enquête rapide, indépendante, impartiale, transparente et approfondie, sous les auspices de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et de l'ONU, sur les attaques contre d'autres militants de la démocratie et des droits de l'homme et sur le recrutement présumé de mercenaires pour aider les forces de sécurité à réprimer l'opposition.

La résolution a également condamné les violations généralisées des droits de l'homme en Eswatini et a demandé la libération immédiate de tous les prisonniers politiques - en particulier les députés Mthandeni Dube et Mduduzi Bacede Mabuza - et la fin immédiate du harcèlement, de la violence et des pressions exercés contre les défenseurs des droits de l'homme, les syndicalistes, les militants pro-démocratie et les hommes politiques.

Le Parlement a estimé que l'emprisonnement d'hommes politiques et de défenseurs des droits de l'homme et l'interdiction des syndicats constituent des violations manifestes des engagements pris par l'Eswatini dans le cadre de l'accord de Cotonou. Les autorités de l'Eswatini sont appelées à respecter leurs engagements et à lancer, sans délai, un dialogue global avec toutes les parties prenantes concernées afin d'œuvrer à la réconciliation nationale et à la protection des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie, avec pour objectif ultime une paix durable, sous la médiation et avec le soutien de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Enfin, l'UE est invitée à revoir et, le cas échéant, à suspendre les programmes de soutien à l'Eswatini lorsque les fonds risquent d'être utilisés pour des activités qui violent les droits de l'homme.